

RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE SSIAP 3

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes niveau 3)

Objectif	 Obtenir le diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes pour exercer l'emploi de chef de service de sécurité incendie
Pré requis obligatoires	 Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) OU Diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction OU SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie Être titulaire soit de l'AFPS ou PSC 1 acquis depuis moins de 2 ans, ou du SST ou PSE 1 en cours de validité
Dates	> Nous consulter
Durée totale indicative	> 216 heures hors examen et temps de déplacement + examen
Horaires	> De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Participants	> 8 stagiaires maximum
Public	> Toute personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 3
Délai d'inscription	> Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

|--|

Noms et Qualité des intervenants

Christophe CHAUSSARD Responsable Pédagogique – Formateur

	Vidéoprojecteur
Méthode	Tableaux pédagogiques
pédagogique et	Paperboard
organisation	Aire de feu et bac à feu écologique
	Document de référence à chaque participant



Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	Durée
1 ^{ère} partie Le feu et ses conséquences	 → Le feu → Comportement au feu → Mise en œuvre des moyens d'extinction 	12h
2 ^{ème} partie La sécurité incendie et les bâtiments	 Matériaux de construction Études de plans Outils d'analyse 	65h
3 ^{ème} partie La règlementation incendie	 Organisation générale de la règlementation Classement des bâtiments Dispositions constructives et techniques Moyens de secours Visites Notions relatives à l'accessibilité de personnes en situation de handicap 	70h
4 ^{ème} partie La gestion des risques	 Analyse des risques Réalisation de travaux de sécurité Documents administratifs 	23h
5 ^{ème} partie Conseil au chef d'établissement	 Information de la hiérarchie Veille règlementaire 	6h
6 ^{ème} partie Correspondant des commissions de sécurité	→ Les commissions de sécurité	6h
7 ^{ème} partie Le management de l'équipe de sécurité	 Organiser le service Exercer la fonction d'encadrement Notions de droit du travail Notions de droit civil et pénal 	26h
8 ^{ème} partie Le budget du service sécurité	 Suivi budgétaire du service Fonction achat Fonction maintenance 	8h

	Evaluation
Épreuve écrite 1	QCM de 40 questions (40 minutes)
Épreuve écrite 2	Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1 ^{ère} catégorie ou 2 ^{ème} catégorie (2h30)
Épreuve pratique	Entretien avec un jury (15 minutes/ stagiaire)

Validation	
Délivrance du diplôme SSIAP 3 si réussite à l'examen	

Méthode et organisation		
Centre de formation équipé	Vidéoprojecteur Tableaux pédagogiques Paperboard Aire de feu et bac à feu écologique Document de référence à chaque participant	

✓ SSIAP 3 :
A RECYCLER TOUS LES 3 ANS AVANT LA DATE ANNIVERSAIRE DU DIPLÔME

